

REVUE DE PRESSE SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE DU MERCREDI 02 NOVEMBRE 2016



■ Important niveau de chômage, natalité en berne...
 ■ Les assistantes maternelles, 20 % plus nombreuses qu'en 2000 en Charente, peinent à trouver des contrats
 ■ Et à vivre de leur métier
 ■ Elles témoignent.

Des nounous en mal d'enfants

Amandine COGNARD

ne grosse cigogne portant dans son bec un bébé. Les mots «assistante maternelle agréée», inscrits en lettres capitales multicolores. Sandrine Bouet, 48 ans, assistante maternelle à Valence depuis 2012, n'a pas lésiné sur la publicité visuelle, et pourtant, depuis octobre l'année dernière, la maison est loin de foisonner de jeunes enfants. «J'ai un agrément pour quatre places, mais je peine à trouver des contrats. Depuis plus d'un an, je ne garde plus que Louis, 24 mois, 156 heures par mois». Un contrat qui lui rapporte un salaire net de 468 €, pas de quoi en vivre. «Heureusement que mon mari travaille», décrit cette mère de cinq enfants, aujourd'hui âgés de 16 à 23 ans.

«Je vis sur une route passante, entre Mansle et Cellefrouin. La maison est entièrement adaptée aux enfants. Je suis inscrite sur toutes les listes officielles, sur les sites spécialisés comme Nounous-top, et même sur le Bon coin, mais rien n'y fait, désespère Sandrine. Avec l'école qui a fermé en septembre, le manque de terrain à construire, les familles ne s'installent pas. On a 60 % de retraités», regrette la professionnelle de l'enfance qui note aussi que, «pour un enfant, être seul chez la nounou, c'est moins épanouissant».

«Pas même un appel»

Sandrine Bouet est loin d'être la seule à souffrir d'un manque de contrats. À Saint-Même-les-Carrières, Segonzac, Champmillon, Verrières, Brie, Soyaux..., des assistantes maternelles témoignent d'une pénurie de travail. Géraldine Carré, assistante maternelle à Bunzac «ne trouve que du périscolaire». À Fléac, Jacqueline Romain, 56 ans, agréée depuis plus de dix ans, pour recevoir quatre enfants, assure «n'avoir jamais vu ça. Depuis janvier, je n'ai plus qu'un contrat de 100 heures par

mois, soit 340 € de salaire net. C'est très difficile à gérer». Même topo pour Maggy Daugé,

30 ans. Longtemps dans la garde d'enfants à domicile, payée en chèque emploi-service, elle s'est installée comme assistante maternelle agréée depuis 2011 et dispose de trois places. Elle a beaucoup enchaîné les contrats, «mais depuis juillet, plus rien. Pas même un appel pour des renseignements, une femme enceinte qui envisage une garde dans quelques mois... Rien.» Le calme plat. Et les indemnités chômage, pourcentage d'un revenu qui n'était déjà pas très élevé. Une pénurie de demande qui en a poussé certaines à jeter l'éponge et reprendre le chemin du travail salarié en entreprise.

70 % de places en plus depuis 2000

«Certaines ont en effet arrêté pour cause de manque de contrats mais cela reste assez marginal, assure Brigitte Fouré, vice-présidente du conseil départemental en charge de la commission Solidarités pour l'enfance et la famille, qui précise que tout le monde est libre de déposer un agrément d'assistante maternelle. Il n'v a pas de numerus clausus. Si la personne et son logement sont considérés aptes à accueillir des enfants, on leur donne l'agrément, charge ensuite à la personne qui s'installe de trouver des employeurs.»

Problème peut-être, le métier a eu particulièrement la cote entre 2000 et 2013. «Beaucoup de femmes ont demandé l'agrément. Pôle emploi notamment nous envoyait des vagues de candidates à l'agrément, motivées par la perspective de créer leur emploi sans avoir besoin de diplôme. Le nombre d'assistantes

2.177 assistantes maternelles en Charente Au 25 octobre 2016 assistantes maternelles 2.177 de Charente enfants 4.781 de 0 à 6 ans en accueil collectif 7.353 Les places de garde chez les assistantes en Charente... 35,8% 386 € des assistantes coût mensuel maternelles gagnent l'équivalent du Smic ou par enfant (39.6% au niveau national) (hors aidos CAF) 985 € chez une assistante maternelle salaire moyen (1.042 € au niveau nation (Source: CAF et PMI)

maternelles a grimpé de 20 % et le nombre de places, boosté par la loi qui autorise désormais les agréments de quatre places, a augmenté de 70 %».

Depuis 2013, le nombre de demandes d'agréments s'est un peu calmé. «166 en 2014, 111 en 2015, chiffre Delphine Piauton, chef du service modes d'accueil petite enfance au Département. Le nombre d'assistantes maternelles a même tendance à régresser un peu. De 2.290 en 2014, on était plus qu'à 2.177 en 2015.»

De quoi, d'après le Département satisfaire amplement les besoins des parents qui, conjoncture oblige, ont plutôt tendance à fondre. «La natalité est en baisse. 9,5 enfants pour 1.000 habitants en 2014 en Charente, contre 10,1 en 2010. Et, avec l'importance du taux de chômage, 10,2 % en 2015 en Charente, les parents sont plus nombreux à pouvoir garder leurs enfants euxmêmes.» D'après une étude menée par TMO Région pour la CAF en 2013, sur 10.925 enfants de moins de 3 ans recensés, seuls 5.360 avaient besoin d'un mode de garde.

«Et au-delà de la pénurie de demandes, les assistantes maternelles sont de plus en plus considérées comme des bouche-trous par les parents, décrit Sandrine Bouet. Au départ, on nous promet un certain nombre d'heures puis, au moment de signer, on en enlève. L'an dernier, un petit passait plus de temps chez sa grandmère que chez moi.»

«Il faut encourager la démographie»

Pour Philippe Arnould, le directeur de la CAF, Caisse d'allocations familiales de la Charente, le département est loin d'avoir trop d'assistantes maternelles. «Au contraire, la démographie est en panne en Charente, il faut créer un cadre d'accueil le plus favorable possible pour encourager les couples à faire des enfants.» De plus, «il faut prendre en compte que 41,6 % des assistantes maternelles charentaises ont plus de

des enants.»

De plus, «il faut prendre en compte que 41,6 % des assistantes maternelles charentaises ont plus de 50 ans. Il faudra les renouveler.»

Le directeur souligne aussi que tous les secteurs de Charente ne sont pas aussi bien dotés. D'après l'étude TMO

Région commandée par la CAF en 2013, dans certaines communautés de communes, l'offre d'accueil théorique ne couvrait pas les besoins. C'était le cas des intercommunalités de Villefagnan, les Trois-Vallées, Haute-Charente, Jarnac, Châteauneuf, Grande-Champagne, Vallée-de-l'Échelle et Aubeterre «L'un des objectifs de la CAF est de lancer un diagnostic précis de l'offre et de la demande d'accueil à l'échelle des neuf nouvelles communautés de communes dès janvier, pour mieux répartir les assistantes maternelles, en développant notamment les maisons d'assistantes maternelles.»

«Pas toujours facile de trouver»

Malgré le nombre de places plutôt confortable à l'échelle du département, certains parents galèrent à trouver une nounou. Sophie Châtaignier, 26 ans, habitante de Saint-Projet, décrit avoir eu du mal à trouver chaussure à son pied. «Pourtant, je m'y suis prise dès mon troisième mois de grossesse, en septembre. J'ai récupéré la liste des assistantes de mon secteur, il y en avait huit. Mais en fait, entre une qui déménageait, certaines injoignables, je n'ai décroché que trois rendezvous. Deux n'avaient de places qu'en septembre, alors que moi, je reprendrai le travail mi-juin.» La future maman a tout de même rencontré les trois. «Il n'y en a qu'une avec qui j'ai eu un bon feeling, elle a accepté de prendre mon bébé mais va devoir demander une dérogation de quelques mois pour une place supplémentaire. Je trouve important d'avoir le choix de la personne qui passera autant de temps avec notre enfant. Mais je suis assez effarée de voir que, dans certains endroits de Charente, il faut s'y prendre au 3º mois de grossesse, alors qu'on a encore du mal à se projeter dans la maternité, pour obtenir une place.»

Pesticides: deux domaines girondins mis en examen

Deux châteaux viticoles girondins viennent d'être mis en examen pour épandage près d'une école. Les faits remontent à mai 2014.



Les conditions d'usage des pesticides sont au cœur des dossiers traités en Gironde.

Photo archives Majid Bouzzit

Bordelais ont été mis en examen récemment pour des épandages dans une commune du Nord-Gironde, qui avaient provoqué en 2014 des malaises et nausées dans une école proche.

Les domaines d'appellation Côtes de Bourg, Château Escalette et Château Castel La Rose, ont été mis en examen le 17 octobre pour «usage inapproprié de produits phytopharmaceutiques», dans le cadre d'une information judiciaire ouverte fin 2015 par le parquet de Libourne.

En mai 2014, une vingtaine d'enfants et une enseignante d'une école primaire de Villeneuve-de-Blaye avaient été pris de malaises, ou s'étaient plaints de picotements aux yeux, de maux de gorge, à la suite de l'épandage de fongicides sur des vignes proches. Ils avaient été confinés dans les locaux scolaires et l'Agence régionale de santé avait été alertée.

Une enquête administrative avait établi que les produits utilisés ce jour-là étaient autorisés, régulièrement utilisés en viticulture, mais suggérait que l'épandage «à proximité de l'école s'est déroulé dans des conditions inappropriées sans qu'aient été prises toutes les précautions pour le voisinage». Deux domaines, l'un certifié bio, l'autre conventionnel, avaient traité ce jour-là sur leurs parcelles.

«Conflit d'usage»

Après avoir initialement classé l'affaire sans suite, la justice avait ouvert une information judiciaire contre X, après plainte d'une fédération d'associations de défense de l'environnement du Sud-Ouest, la Sepanso, qui s'est constituée partie civile, suivie par l'association Générations Futures qui lutte contre le recours aux pesticides dans l'agriculture et plus particulièrement dans la viticulture. De source proche du dossier, on souligne que le contexte du vent et le dépassement ou pas de la

surface – deux notions-clés dans l'usage de pesticides – sont au cœur du dossier, non la nocivité des produits. Car les deux utilisés – en «bio» comme en conventionnel – étaient bien autorisés, même s'ils comportent des mises en garde sur un risque de nocivité. «On ne poursuit pas la viticulture, on poursuit ses excès», a souligné M° François Ruffié, avocat de la Sepanso, pour qui il s'agit surtout d'un «conflit d'usage», de nonrespect d'un Code rural «qui est d'ailleurs bien fait» s'agissant des pesticides.

Les conseils des Châteaux concernés n'étaient pas joignables hier matin.

Le 27 octobre, le Premier ministre, Manuel Valls, avait indiqué que le futur arrêté en préparation réglementant l'usage de pesticides sera «pour l'essentiel» celui de 2006, retoqué sur la forme par le Conseil d'Etat, mais avec des portes ouvertes à des précautions nouvelles, liées à la technologie, aux pratiques.

■ Jean-Baptiste Pinard, viticulteur à Foussignac, produit la bière bio «La Goule» et très bientôt du whisky

Il ouvrait les portes de son exploitation samedi.

Un viticulteur lancé dans la bière et le whisky

Frédéric BERG f.berg@charentelibre.fr

'appeler Pinard, être producteur de pineau et de cognac et se lancer dans la bière et le whisky, c'est peut-être une pointe d'humour, mais c'est surtout un vrai talent pour se diversifier efficacement. Jean-Baptiste Pinard, qui a repris l'exploitation familiale ancrée depuis plusieurs générations à Foussignac et convertie au bio depuis 1969, a repris fin 2011 une brasserie artisanale créée à Vaux-Rouillac la même année et vient de se lancer dans le whisky (lire encadré).

«Au départ, on faisait environ 450 hectolitres de bière. Aujourd'hui, on est plus proche des 900. Ca représente un tiers de notre activité», souligne ce grand gaillard qui a ouvert samedi dernier au public venu nombreux les portes de sa brasserie artisanale qui produit une bière charentaise et bio: «La Goule».

Méthodes artisanales

«L'idée de cette petite fête, c'était de montrer comment on travaille, avec quels produits, mais également de présenter notre futur whisky», explique Jean-Baptiste Pinard qui n'a finalement pas pu compter sur l'alambic ambulant pour distiller du whisky en raison d'un problème d'autorisation. Le viticulteur-brasseur a toute-



Pour son futur whisky, le viticulteur utilise la double distillation, comme pour le cognac.

on faisait environ

Au départ.

fois pu faire visiter sa brasserie, détaillant toutes les étapes de production et l'historique de son immersion dans la bière. «Joël Arlot, le fondateur de la brasserie, était patron d'une maison de disques qu'il a vendue à la fin des années 90. C'est l'un de ses neveux lillois qui lui a suggéré de se lancer dans la bière. La Charente n'étant pas le Nord en matière de

consommation de bière, il a un peu galéré avant d'appliquer les méthodes qu'il appliquait dans son précédent métier, à savoir faire du marketing.»

L'étiquette, inspirée d'une gargouille de Notre-Dame de Paris, a tout de suite attiré les regards et les appétits. «Cela a commencé à décoller quand en 2006 il est passé en bio. Et quand en 2011 il a voulu prendre sa retraite, j'ai décidé de lui racheter sa brasserie», explique Jean-Baptiste Pinard qui brasse selon des méthodes artisanales: refermentée en bouteille, ni pasteurisée, ni filtrée: «La Goule est produite à base de malt et de houblon bio, certifiés par Ecocert.»

On la déguste blonde, blanche, ambrée ou brune, à la framboise ou au cognac aussi, en bouteilles de 33, 75 centilitres ou en fûts. «Quarante pour cent de notre production sont écoulés dans des magasins biologiques, 40% dans des grandes surfaces de la région

Photo F. B.

450 hectolitres de bière. Aujourd'hui, on est plus proche des 900. Ca représente un tiers de notre activité.

et le reste est ventilé entre nos clients particuliers et la vente de fûts pour des associations, des mariages, des manifestations», détaille le viticulteur qui a un magasin dans son exploitation où il vend ses pineaux, cognacs et bières. Et bientôt son whisky qui vieillit tranquillement à côté du cognac.

Les premières bouteilles de whisky seront prêtes dans trois ans

C'est le dernier projet de Jean-Baptiste Pinard, qui exploite le Domaine de la Tour-Vert avec sa mère, Chantal. Le whisky. Ce viticulteur, œnologue, distillateur, maître de chai et brasseur a décidé de distiller de la bière, sans houblon. «On la distille sans aucun ajout de conservateur. On opère une double distillation comme la chauffe du

cognac», révèle Jean-Christophe Pinard qui a fait confectionner des fûts spéciaux par la Tonnellerie de Jarnac. «Ils sont en chêne de Tronçay. On va faire vieillir ce whisky comme le cognac et avant de le mettre en bouteille, il sera dilué avec l'eau de la source pour atteindre le niveau habituel de 40 degrés d'alcool.» Rendez-vous en 2019.

■ Laureline Richard,

interprète dans la nouvelle création de la compagnie La Cavale, animera un stage de danse ce dimanche 6 novembre, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures, dans les murs de l'école de danse Estelle Simon à Châteaubernard. Inscrit dans le cadre de la venue de la pièce «De(s) Personne(s)» au théâtre de Cognac mardi 9 novembre à 20h30, cet atelier s'adresse à tous les niveaux. La condition tarifaire pour y participer est de s'engager à prendre sa place pour le spectacle. Renseignements et inscriptions au 05 45 82 99 26.

«C'est pas du racisme antimigrants, juste du ras-le-bol»

SDF cognaçais de 39 ans, Wilfried a joint CL pour dire l'urgence de sa situation et celles des précaires. Sur fond de solidarité envers les migrants.

Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

n squat dans Cognac, insalubre au possible. C'est là que Wilfried, 39 ans, a passé la nuit dernière. «C'est pas humain», dit-il. Celles d'avant, c'était sous la tente. Son errance dure depuis juin dernier «quand [son] ex-compagne [l]'a mis dehors». Violences conjugales, contrôle judiciaire sur le dos, il ne le cache pas: depuis neuf ans à Cognac, ce père d'une petite fille est aujourd'hui dans l'impasse. Il fait partie de ces sans domicile empêtrés dans des parcours d'errance destructeurs. Il alterne depuis cet été vie dans la rue et hébergement d'urgence, ballotté de centre en centre. Quand il y a de la place.

«C'est pas le cas en ce moment. Au 115 [le Samu social, NDLR], ils n'ont rien. Je sais qu'il va me falloir coucher dehors ou encore dans le squat», déplore-t-il. Un 115 qui confirme, déjà «saturé» en Charente. «On envoie les demandeurs dans les départements voisins.»

L'accueil des migrants en toile de fond

Wilfried a ainsi fait un saut à Rochefort dans un centre d'urgence. «Mais si je reste trop làbas, je risque de perdre ma demande de logement social à Cognac, souligne-t-il. Et trouver du boulot quand on te promène comme ça, c'est pas possible. Les boîtes d'intérim me le disent: situation instable, donc c'est délicat de me confier des missions. Elles sont réticentes. On tourne en rond. Je tourne en rond.» Wilfried a déjà bossé pourtant. Il a des fiches de paie. Il cherche du travail. Son dossier de demande



Une paillasse dans un squat insalubre à Cognac faute d'hébergement, le quotidien de Wilfried au moment de s'installer pour la nuit.

Photo G. B.

de logement au centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) est en cours, comme son dossier RSA. «Mais rien n'avance. J'ai perdu 7 kilos et je suis fatigué de cette galère, je ne vois pas l'issue», s'inquiète-t-il. Et de regarder d'un œil envieux et interrogatif l'élan de solidarité en faveur des migrants de Calais qui traverse depuis quelques semaines Cognac. «C'est bien, il faut aider ces gens. Mais je dis il faut nous aider aussi à Cognac. Quand je vois tout ce qui est fait pour ceux qui vont arriver, c'est un peu dur à avaler quand toi tu te bats depuis des mois pour t'en sortir et que ta situation ne change pas.»

«On ne doit oublier personne, c'est juste ça»

Se faire entendre, «pour une fois», c'est la raison pour laquelle il a contacté Charente Libre. Pour confier aussi les inquiétudes qu'expriment aujourd'hui les personnes en situation de précarité comme lui face aux risques à venir

de concurrence entre «pauvres». «On les entend de plus en plus en effet dans les discours, c'est une réalité. Ce n'est pas simple à gérer», admet-on au 115. «C'est pas du racisme anti-migrants, c'est juste un coup de gueule, du ras-lebol», tient à préciser Wilfried, soucieux de ne pas être instrumentalisé par ceux pour qui le sans-abri, d'assisté jusque-là, est devenu d'un coup le compatriote à défendre contre le migrant.

«Qu'ils ouvrent leurs portes déjà pour commencer», leur dit-il. Ce qu'un collectif de SDF, créé en réaction à ceux qui les utilisent pour refuser l'accueil des migrants, propose d'ailleurs via Facebook. «On ne doit oublier personne, c'est juste ça», conclut Wilfried. Les réfugiés et tous les sans-abri comme le rappelle aussi «Le Grand Défi», un autre élan de solidarité parti de région parisienne et relevé à La Rochelle avant-hier.

www.facebook.com/mercipourlinvit/ www.facebook.com/Le-Grand-Défi-1684024211915092/

L'association «Les Sabots verts» en sommeil

'assemblée générale de l'association Les Sabots verts qui s'est tenue vendredi dernier à la salle multifonctions de Cherves-Richemont devant plus de 60 adhérents a été un moment difficile. Gilles Périer a créé cette association. Il en est le fer de lance depuis septembre 2000. Il l'a développée et animée durant toutes ces années. Aujourd'hui, il déclare: «J'en ai marre, je suis fatigué.» Devant le flou qui entoure la mise en place de nouveaux statuts, nécessaires avec la naissance de la région Nouvelle-Aquitaine, il insiste: «Cette année, c'est fini!» Quand les nouvelles orientations seront communiquées, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée et prendra les dispositions qui s'imposeront.

Concernant le bilan des activités, l'année 2016 a pourtant été bonne, comme l'a rappelé Sylvie Hervé, présente dans l'association depuis 2000. Neuf randonnées ont eu lieu. Sur le plan des effectifs, l'association compte 150 adhérents de douze départements. Le bilan financier fait état d'un solde positif de 2 400 euros.

Mais au fil des années, il y avait moins de randonnées, moins de budget, une augmentation des charges et surtout un manque de bénévoles et, de manière implicite, la volonté de Gilles Périer de passer la main. Depuis trois ans, il était aux côtés de Jean-Noël Collin, président, dans un rôle d'animateur d'une équipe qui l'a suivi jusqu'au bout et répète: «J'arrête, ils arrêtent tous.»

Que se passe-t-il maintenant? Les présents ont été sensibles au dévouement de Gilles Périer et de son équipe qu'ils ont applaudis chaleureusement. Des réactions ont aussi été virulentes. L'élection d'un nouveau bureau n'est pas possible tant que la Région n'a pas statué. Selon un adhérent, prêt à s'engager, «l'association va s'endormir, on n'a pas le choix». Mais se réveillera-t-elle? Quand, comment et avec qui? Des questions qui restent pour l'instant sans réponse.

Le cognac a son encyclopédie

🦰 i les ouvrages sur le cognac ne manquent pas, aucune encyclopédie ne lui avait été consacrée jusqu'alors. Cet oubli est aujourd'hui corrigé. Sous la direction de Michel Guillard, cofondateur de la revue L'Amateur de bordeaux, et de l'historien Nicholas Faith, spécialiste des vins et spiritueux, la liqueur des dieux a désormais son dictionnaire avec «Encyclopédie du cognac. Vignes, alambics et chais». Édité à seulement 4 500 exemplaires, cet ouvrage de 336 pages ne devrait pas manquer de ravir les amateurs. Déjà disponible en librairie (39 €), il sera officiellement présenté lors du festival Littératures européennes à Cognac.

Des contributeurs de renom

Comme le soulignent ses auteurs en quatrième de couverture, il a été conçu sous forme d'encyclopédie afin d'offrir différents niveaux de lecture. Il est agrémenté de nombreuses illustrations choisies avec soin, de planches thématiques, mais aussi de chroniques,



Mine d'infos sur le cognac, cette encyclopédie est aussi agrémentée de planches thématiques.

Repro CL

d'entretiens, de recueil de textes ayant trait au produit, et de 116 notices rédigées par 53 auteurs. Des contributeurs de renom parmi lesquels on trouve la linguiste Françoise Argot-Dutard, le géographe Gilles Bernard, l'agronome Véronique Lemoine, le sociologue Claude Fischler ou encore le philosophe Michel Onfray. «Cette encyclopédie a été voulue aussi sérieuse qu'agréable à parcourir, souligne Jean-Michel Delavaud, chargé de communication de ce projet au sein de l'agence Jade. On y trouve aussi bien des textes scientifiques signés par des universitaires que des encadrés anecdotiques et distrayants. Si le ton général a été souhaité classique, il n'exclut pas l'humour.»

G.B.

px

DX.

A

nr

10

F

ê

€#

la

Si

0000



Communauté de Communes Grand Cognac

MISE A DISPOSITION

du projet de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Châteaubernard

Objet: Modification du règlement de la zone agricole

Par arrêté n° 2016/23 en date du 25 octobre 2016, le Président de Grand Cognac Communauté de communes a ordonné la mise à disposition, à compter du jeudi 10 novembre 2016 et jusqu'au vendredi 9 décembre 2016 inclus, du dossier de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Châteaubernard, portant sur la modification de la rédaction de l'article 2.10 de la zone agricole (dite zone A).

A cet effet, la mise à disposition du projet de modification simplifiée finalisé, l'exposé de ses motifs et les avis émis par les personnes publiques associées se fera jusqu'au 9 décembre 2016 inclus:

Au siège de Grand Cognac Communauté de communes: 6, rue de Valdepeñas, 16100 Cognac

- les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- les vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures.
- A la mairie de Châteaubernard, 2, rue de la Commanderie, 16100 Châteaubernard:
- les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17h30,
- les vendredis de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur un registre disponible au siège de Grand Cognac Communauté de communas et à la mairie de Châteaubernard, aux dates et heuras indiquées ci-dessus.

Cet arrêté sera affiché pendant 1 mois et consultable au siège de Grand Cognac Communauté de communes ainsi qu'à la mairie de Châtsaubernard.

Tous les Français dans un fichier

a création d'un fichier regroupant les données personnelles de quasiment tous les Français, défendue par le gouvernement au nom de la simplification administrative, est contestée par certaines voix qui dénoncent un «monstre» exposé «aux pires débordements». Ce fichier baptisé «Titres électroniques sécurisés» (TES) fait l'objet d'un décret du gouvernement paru dimanche au Journal officiel. Il réunit dans une seule base les données (identité, couleur des yeux, domicile, photo, empreintes digitales...) des détenteurs d'un passeport et d'une carte d'identité nationale.

«L'administration continue de se moderniser en accélérant et en simplifiant les démarches des usagers. Il s'agit également de fiabiliser» les demandes «de pièces d'identité en les sécurisant», a déclaré hier le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Pierre-Henry Brandet.

99

Le gouvernement crée une sorte de monstre

Un tel mégafichier était déjà inscrit dans une proposition de loi de la droite adoptée en 2012 à la fin du précédent quinquennat, avec deux finalités principales: lutter contre l'usurpation d'identité pour éviter qu'une personne s'approprie le document d'une autre; l'identifica■ Le gouvernement crée un mégafichier regroupant les données personnelles de 60 millions de Français ■ Il a publié le décret de création dans le Journal Officiel de dimanche, en pleine trêve de Toussaint

tion d'une personne à partir de ses données (empreintes digitales notamment), y compris à des fins judiciaires.

En raison de cette seconde finalité, la création du fichier avait été retoquée par le Conseil constitutionnel.

«Le décret qui vient d'être pris ne comporte aucune fonctionnalité d'identification d'une personne à partir de ses seules données biométriques», faitvaloir le ministère, qui assure donc qu'il «ne peut être comparé à la proposition qui avait été censurée en 2012».

Malgré tout, des personnalités ont déploré la création d'un «mégafichier de 60 millions de Français». «La finalité d'identification à partir des données a certes été écartée mais dès lors que le fichier a été constitué, elle devient techniquement possible», a fait valoir le sénateur socialiste Gaëtan Gorce et



Les données Issues des passeports et des cartes d'Identité de tous les Français seront compliées dans un seul et même fichier.

on natio- multiplicité de services

membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), organisme qui avait donné un avis négatif à ce sujet lors de la proposition de loi de 2012. «On peut craindre qu'un futur gouvernement modifie les finalités», a-t-il dit, déplorant que le gouvernement ait décidé de créer «une sorte de monstre».

Pour le président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme Michel Tubiana, «plus vous avez un fichier qui est gros, plus vous avez un fichier qui est consultable par une multiplicité de services, et c'est le cas dans le décret puisque pratiquement tous les services peuvent le faire, plus vous avez la possibilité d'avoir un hackage du fichier» par des pirates informatiques.

«Vous concentrez les risques sur un seul fichier», a-t-il ajouté hier sur RTL. Selon lui, «faire un fichier de cette nature, c'est s'exposer aux pires débordements»: «Tous les experts (...) vous disent que le danger de ce fichier est supérieur aux avantages que nous pourrions en retirer».

CNIL: données «particulièrement sensibles»

La Commission Nationale
Informatique et Liberté estime que
«les données biométriques
présentent la particularité de
permettre à tout moment
l'identification de la personne
concernée sur la base d'une réalité
biologique qui lui est propre, qui est
permanente dans le temps et dont
elle ne peut s'affranchir. Ces données
sont susceptibles d'être rapprochées
de traces physiques laissées
involontairement par la personne ou
collectées à son insu et sont donc
particulièrement sensibles».

Gaëtan Gorce regrette en outre «que le gouvernement ait choisi la voie réglementaire», avec un décret, même s'il reconnaît que c'est «parfaitement légal». «Ce n'est pas satisfaisant pour le débat démocratique: vu l'ampleur du fichier et les risques qu'il comporte, un débat public, si possible parlementaire, aurait été préférable», a-t-il affirmé.

Au ministère de l'Intérieur, on répond que le Conseil d'Etat a été «sollicité» pour avis et a jugé la voie réglementaire «conforme à la loi». «La Cnil a également été consultée et a acté que la recherche d'identité à partir des empreintes ou des photos ne serait pas possible, et a considéré que les finalités» du fichier TES «étaient déterminées, explicites et légitimes», plaide la place Beauvau.



Des nuages.

Les mauvaises visibilités et l'humidité ambiante se dissipent en début de matinée. Sinon, le ciel est nuageux à voilé, avec des éclaircies. Le fond de l'air s'est rafraîchi. Le vent est de Nord-Est faible à modéré.

RÉGION Les nouvelles organisations se mettent en place pour coller aux frontières régionales. Bordeaux et l'ancienne Aquitaine s'imposent. Mais leur domination est contestée

PIERRETILLINAC p.tillinac@sudouest.fr

qui appartient le pouvoir dans la Nouvelle-Aquitaine? Posée de façon aussi brutale, la question peut déranger. Personne ne veut vraiment laisser croire que l'Aquitaine a naturellement imposé sa loi à la Nouvelle-Aquitaine ou que Bordeaux a étouffé les autres capitales régionales. « C'est plus subtil, assure un élu régional. Il se crée de nouveaux équilibres, et l'objectif, c'est d'arriver à ce que l'on ne parle plus des anciennes régions mais uniquement de la nouvelle.»

L'État a essayé d'être « exemplaire » en répartissant ses directions entre Bordeaux, Poitiers et Limoges (lire ci-dessous), mais il n'a pas réussi à apaiser toutes les craintes suscitées par la réforme. Il n'a pas non plus toujours été suivi comme il l'aurait souhaité. Dans un souci de cohérence, le préfet avait décidé que le siège de la Chambre d'agriculture de la Nouvelle-Aquitaine, présidée par un Aquitain, serait installé à Limoges, à proximité de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), implantée en début d'année dans la capitale du Limousin. Le directeur général aurait logiquement dû y avoir ses bureaux. Les responsables agricoles ont préféré les installer à Bordeaux, ce qui revient à vider le siège officiel d'une bonne partie de sa substance. Tant pis pour le symbole.

Un jeu compliqué

Pour les organismes, l'adaptation aux nouvelles frontières est en général un jeu compliqué, qui tourne parfois à la foire d'empoigne et qui est oin d'être terminé. Il faut la fois tenir compte des hommes et de leurs territoires, ménager les susceptibilités et veiller aux équilibres.

La Fédération du bâtiment fait partie des organismes qui semblent avoir réussi leur mue sans trop de heurts. Les trois fédérations des anciennes régions existent encore de façon officielle, mais elles disparationt à la fin de cette année pour être remplacées par une Fédération de la Nouvelle-Aquitaine.

L'emplacement du siège a déjà été fixé à Bordeaux. Son nouveau président, Olivier Salleron, un entrepreneur de Dordogne, est aquitain. Les présidents des actuelles Fédérations de Poitou-Charentes et du Limousin deviennent tous les deuxvice-présidents des deuxvice-présidents deux de la control de

dents. Les secrétaires généraux se répartissent également les rôles. Celui de Poitou-Charentes ayant démissionné, Philippe Renouil, l'ancien secrétaire général de la Fédération d'Aquitaine, devient délégué général. Son collègue du Limousin est nommé secrétaire général de Nouvelle-Aquitaine, mais sans relation hiérarchique entre eux. « Cela se passe bien parce qu'on s'entend bien, note Philippe Renouil. Dans ce genre d'exercice, les problèmes sont suttout humains.»

Bagarres de présidents

Les footballeurs en font la difficile expérience. Les relations sont exécrables entre les présidents des Ligues d'Aquitaine et du Centre-Ouest. Les deux structures ont malgré tout fusionné pour donner naissance à la Ligue Nouvelle-Aquitaine, qui rassemble tous les clubs amateurs des 12 départements.

L'ancien président de la Ligue du Centre-Ouest a bataillé ferme pour obtenir que le siège de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine soit maintenu à Puymoyen, en Charente. Le centre de gestion est en revanche installé au Bouscat, en Gironde. Les deux hommes sont candidats à l'élection

Renouil, l'ancien se al de la Fédération vient délégué généuie du Limousin est irre général de Noumais sans relation ntre eux. « Cela se ree qu'on s'entend pe Renouil. Dans ce les problèmes sont is. »

ésidents en font la difficile exlations sont exécra-

> prèvue fin janvier pour désigner le président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. En cas de victoire de l'ex-Aquitain, le siège pourrait alors être transféré en Gironde. Ambiance...

> Un peu d'Aquitaine, un peu de Poitou-Charentes, un peu de Limousin. Ces savants dosages sont fréquents. C'est le président des Deus-Sèvres qui a été élu à la tête de la Fédération de chasse de Nouvelle-Aquitaine. Ses trois vice-présidents sont originaires des Pyrénées-Atlantiques, de Charente et de

Haute-Vienne. Un poste pour chaque ancienne région, mais le siège a été installé à Ludon-Médoc, où se trouve la Fédération de Gironde. L'Association régionale des fédérations de pêche a quant à elle établi son siège à Périgueux, mais elle s'est donné un président charentais avec des viceprésidents issus de chacune des anciennes régions.

Mais tout le monde ne cherche pas à assurer à un équilibre territorial. Le Medef Nouvelle-Aquitaine, qui s'est constitué fin 2015 avant la

grande région, a choisi un président périgourdin. Ses trois vice-présidents sont, eux aussi, aquitains, et, sur les huit membres que compte le bureau, deux seulement sont issus des autres régions. « Pendant la campagne, il y a eu deux projets vraiment différents. L'Aquitaine voulait une structure souple et légère. Limousin et Poitou-Charentes, une organisation plus lourde. Je me suis entouré de gens qui soutenaient le projet qui a gagné les élections. Mais je veille à ce que chaque région soit bien re-

présentée dans toutes les autres instances », résume le président Christophe Fauvel.

Le plus important est encore à venir. À quels financements les nouvelles structures vont-elles pouvoir prétendre ? Vont-elles additionner les aides et subventions d'avant la réforme ou vont-elles avoir à apprendre que trois fois un ne font pas forcément trois ? Dans ce cas-là, pourrontelles alors préserver les emplois, comme elles s'y sont en général engagées ?

L'administration contrainte au grand écart

FONCTION PUBLIQUE Bordeaux a perdu des directions régionales mais pas forcément des fonctionnaires

Près d'un an après la création officielle de la grande région, l'administration n'a pas encore bouclé sa réforme. « L'exercice s'est bien passé mais il n'est pas fini », souligne Pierre Dartout, préfet de Nouvelle. Aquitaine. « Tout le monde n'a pas trouvé sa place dans les organigrammes. Nous sommes encore en phase de transition.»

Pour la fonction publique d'État, la réforme territoriale a entraîné un énorme chantier. Deux grands objectifs avaient été assignés aux préfets de région: assurer une meilleure efficacité des services etveiller à l'équilibre territorial. Pour la Nouvelle Aquitaine, la région la plus grande de France, ce la signifiait notamment que Poitier et L'imoges ne devaient pas avoir le sentiment de payer les pots cassés.

Le siège de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménage ment et du logement (Dreal) a donc été localisé à Poitiers. Ceux de la direction régionale de l'Insee et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ont également été installés dans l'ex-capitale du Poitou-Charentes. Le siège de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) a été implanté avec quelques difficultés à Limoges.

Manquedevisibilité

Bordeaux a conservé les autres directions: la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Directie), les affaires culturelles (Drac), la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), le Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar)ainsi que Pôle emploi. Pour l'éducation, chaque ancienne région a conservé son recteur, mais le recteur de Bordeaux est en plus promu recteur de région académique.

Selon le préfet de Nouvelle-Aquitaine, le schéma mis en place est jugé « équilibré ». Bordeaux n'en continue pas moins de concentrer la majorité des services sans que cela soit remis en cause puisque son rôle de capitale régionale n'est contesté par personne. De plus, si l'ex-Aquitaine a laissé partir des directions régionales, il apparaît que le nombre de fonctionnaires en poste à Bordeaux dans les services qui leur sont rattachés reste supérieur à ce qu'il peut être dans les sièges de Poitiers ou de Limoges.

«La réforme ne change pas grandchose pour les directions », analyse Michel Fourcade, du comité régional CGT Aquitaine. «Même à Limoges, la Draaf conserve tout son poids. Levrai problème, ce sont les suppressions de postes et toutes les incertitudes qui pèsent sur l'avenir. Nous manquons de visibilité. Même la hiérarchie ne sait pas où elleva.»

« L'effet métropole »

Le secrétaire général de l'Union régionale CFDT Poitou-Charentes déplore aussi le manque de préparation de cette réforme faite dans l'urgence. « Malgré les discours rassurants, les fonctionnaires se demandent si les structures mises en place aujourd'hui vont le rester ou si les services vont progressivement être réorganisés. On n'a pas non plus été assez attentifs à l'effet métropole : il y a eu un départ de la matière grise vers Bordeaux, et ce

n'est peutêtre pas terminé, » Alors que l'Unsa et la CGC se sont déjà constituées à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, ni la CFDT ni la CGT



Le préfet de région Pierre Dartout. ARCHIVES « SUDOLEST »

ne se sont encore réformées. Pour la CFDT, qui veut « prendre le temps », le congrès constitutif a été fixé à décembre 2017. Pour la CGT, aucune date, mais les militants savent que « ce sera long ».

P.T.

Grande région : l'effet pervers

Les visioconférences sont devenues à la mode en Nouvelle-Aquitaine. Malgré les problèmes techniques, elles permettent de limiter le nombre de déplacements dans une région de la taille d'un petit pays européen. Depuis un an, tous les élus, responsables professionnels et associatifs, ont découvert à quel point la Nouvelle-Aquitaine était vaste. « Une heure de réunion à Bordeaux, c'est plus de six heures de voiture », regrette un délégué domi-



La visioconférence se généralise. PHOTO DR

cilié dans les Deux-Sèvres. « C'est de la fatigue, du temps et de l'argent. » La préfecture de région a partiellement résolu le problème en faisant l'acquisition d'un monospace pour le préfet et ses collaborateurs qui peuvent désormais utiliser une seule voiture pour sept ou huit personnes. Dans le même esprit, tous les services ont été invités à développer le covoiturage pour limiter les coûts des déplacements. Mais audelà de ces questions d'organisation, certains responsables régionaux se demandent si la multiplication des longs trajets ne va pas inciter les représentants du nord et du sud à renoncer à exercer un mandat. Si tel devait être le cas, la grande région pourrait conduire à une plus grande concentration des pouvoirs en Gironde, mais aussi en Charente ou en Dordogne, deux départements qui occupent une position plus centrale.

Drounau, enfant de la Spirits Valley

ÉCONOMIE François Drounau a créé une société de conseil, L'Assemblage, qui intervient sur des créneaux complémentaires au cognac

PHILIPPE MÉNARD p.menard@sudouest.fr

rançois Drounau est un enfant de Cognac. Mais si le quadragé naire est revenu s'y poser, la valise bardée d'autocollants de multiples destinations, c'est pour s'inscrire dans la dynamique de la Spirits Valley, le regroupement de compétences dans la filière des spiritueux. En 2014, il y a fondé L'Assemblage, société spécialisée dans le conseil et le marketing dans le créneau des vins et spiritueux.

Logique, pour le fils de Jack Drounau, ancien directeur général de la société Martell? Pas tant que ça. « Je ne considère pas avoir baigné dans le cognac. Mon père cloisonnait beaucoup. Nous étions cinq garçons, je suis parti suivre mes études à Bordeaux dès l'âge de 14 ans », observetil.

Une mission pour Rémy Martin

À la suite d'un DEA en sciences et gestion, ce sont des rencontres qui l'ont ramené dans le sillon familial, par des voies détournées. En 1999, au moment du service militaire, François Drounau choisit la formule de la « coopération internationale ». James Grégoire, patron de la société de machines à vendanger du même nom, basée à Châteaubernard, lui propose une mission en Argentine, pour voir s'ily a un marché à labourer. Pour faire la maille, le jeune homme joue aussi l'éclaireur pour

Litho Bru, Pecner et la tonnellerie Taransaud.

Il travaille ensuite un an sur la conception du site Internet de Taransaud. Son intérêt pour les vins et spiritueux s'affirme, il part à Dijon glaner un master en commerce international dans ce domaine. Puis il enchaîne des expériences chez le négociant Louis-Bernard, Inter-Rhône, l'interprofession de la Vallée du Rhône, et dans les filiales mexicaines puis espagnoles de Pernod-Ricard.

«En 2013, je suis arrivé à une phase de réflexion: repartir, créer une boîte, ou en acheter une. » Les échanges qu'il a eus avec des acteurs de la place l'incitent à parier sur Cognac et sa Spirits Valley. Son idée phare est de proposer ses services pour des projets de développement que les sociétés n'ont pas le temps de mener, soit parce qu'elles n'ont pas les outils pour, soit parce que ce n'est pas leur cœur de métier.

« Le premier à m'avoir fait confiance, c'est Jérôme Tessendier, qui dirige la société du même nom avec son frère Lilian. Il voulait créer un "vin de copains", mais il m'a dit: "Le vin, ce n'est pas mon univers." » Cela a donné la gamme« 8, place du Marché », au marketing habile.

Entre autres missions, François Drounau a planché sur un projet d'armagnac haut de gamme pour le groupe Halley, à Bordeaux, et sur le positionnement du Domaine du Grollet, le vin de la maison Rémy



François Drounau entend élargir le territoire de L'Assemblage.

Martin. « Cela m'a fait plaisir de voir que, même dans une multinationale, il y avait de la place pour des gens comme moi. Rémy Martin n'a aucune raison de m'appeler pour un projet sur le cognac. Mais je réponds à d'autres attentes », souligne François Drounau.

« Renouvellement »

En cela, L'Assemblage entre pleinement dans la logique de la Spirits Valley. « Je ne suis pas arrivé avec une expertise sur le cognac. Par contre, j'ai une expérience des autres vins et spiritueux, que tout le monde n'a pas ici. Je me suis lancé à un moment où ce genre de compétences intéresse. Il y a pas mal de projets qui ne concernent pas le cognac. J'essaie de faire partie de ce renouvellement.»

Il n'est aucunement question pour lui defaire de l'ombre à l'eau-de-vie charentaise, le moteur de la région. « Je suis convaincu qu'il y a beaucoup de choses à faire sans porter préjudice au cognac », glisse-til, en écho aux innovations qui agitent la filière en ce moment. Pour sa troisième année d'exercice, il entend « consolider » son affaire, tout en commençant à poser des jalons plus loin, du côté de Bordeaux.

CHÂTEAUBERNARD Halloween aux Quillettes



Dans le quartier des Quillettes, les enfants ont fêté Halloween lundi. Clovis incarnait Spider-Man version squelette, Chloé jouait la sorcière diablesse aux côtés d'Agathe, une vraie graine de sorcière. PHOTO SANDRA BALIAN

COMMUNES EXPRESS

CHÂTEAUBERNARD

Don du sang. L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Cognac et sa région organise une collecte de sang lundi, salle Jean-Tardif, de 8 h 30 à 12 h.

Concours de tarot. Le club Le 21 de Château bernard organise un concours de tarot, mardi prochain, et il en va ainsi tous les deuxièmes mardis du mois. La soirée est ouverte aux licenciés tout comme aux nonlicenciés. Rendez-vous est donné, à la salle Jean-Tardif, dès 21 heures. Renseignements par téléphone au 06 8 4 17 99 40.

Conseil municipal. Il se réunira ce demain à 20 h 30 en mairie. Sept

points sont à l'ordre du jour. Dont l'autorisation donnée au maire de signer un procès-verbal de mise à disposition du stade Claude-Boué; la dénomination de rues; l'acquisition d'une partie de parcelle de terrain au 46 rue des Vauzelles; le paiement des heures complémentaires au titre de l'année 2017.